Chambre de Métiers et de l'Artisanat

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Dossier de candidature
Exposition REG'ART 2020

Présentation générale Reg'Art 2020

Informations générales

> Exposition des Métiers d'Art
> Lieu : La Chapelle Sainte-Praxède, 35 rue Joseph Vernet – 84000 Avignon
> Dates : du samedi 28 Mars au dimanche 5 Avril 2020 (Coup de Cœur Régional des Journées Européennes des Métiers d'Art en région Provence Alpes Côte d'Azur)

Présentation

Reg'Art est l'aboutissement d'une démarche de la **Délégation de Vaucluse de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur** ayant pour objectif de créer un événement rassemblant les réalisations, créations et restaurations des professionnels des métiers d'art. **Le thème de l'exposition 2020 sera « Courbes et Lumières ».**

Conçue comme une **exposition prestige des Métiers d'Art**, Reg'Art se tiendra dans **la Chapelle Sainte-Praxède et dans la cour de l'Hôtel de l'Espine** situées au cœur des remparts en Avignon :

- Sera présentée, par exposant : une seule pièce (issue d'une création ou d'une restauration), ou un petit ensemble cohérent de pièces. Un descriptif sera apposé près de l'œuvre et son prix pourra être communiqué sur demande.
- Les exposants sélectionnés s'engagent à ne vendre leur pièce qu'à l'issue de l'exposition.
- Le candidat n'est pas tenu d'être présent tout au long de la manifestation. **Sa présence est tout de même vivement conseillée en vue d'une meilleure compréhension de son art par le grand public et pour la mise en œuvre d'une démarche commerciale qui lui est propre, dans l'optique de commercialiser son savoir-faire et la pièce qu'il expose.**

Cette **exposition-vente**, qui regroupera **une quarantaine d'œuvres**, se veut être un levier de développement économique pour les entreprises. A ce titre, un programme riche autour de conférences, de démonstrations, de soirées privées et de rencontres professionnelles sera mis en place.

Inscription et sélections

Afin de s'assurer de la qualité de cet évènement, toute candidature sera soumise à un **jury de sélection** composé de professionnels, qui se réserve le droit de statuer sur les demandes de participation sans être tenu de motiver sa décision. Celui-ci se réunissant **début novembre 2019**, la réponse aux demandes de candidature sera transmise par courrier **fin novembre**. Un « Dossier Exposant » précisant toutes les modalités d'installation ainsi que le déroulement de l'exposition sera adressé en janvier.

Les candidats souhaitant participer à cette manifestation doivent compléter ce dossier de candidature et le retourner avec le règlement dûment signé par voie postale avant le 28 octobre 2019.

Éléments techniques à prendre en compte

Installation et livraison des œuvres

- Les 24, 25 et 26 mars 2020 selon la convocation qui sera jointe au dossier exposant
- L'acheminement des œuvres vers la Chapelle Sainte Praxède et la cour de l'Hôtel de l'Espine ainsi que leur installation sont à la charge des participants.
- Seuls les véhicules de **20 m³** maximum pourront rentrer dans la cour de l'Hôtel de l'Espine. Dimension du portail : 2,65 mètres de largeur par 3,65 mètres de hauteur avec la présence d'une imposte fixe.
- L'accès dans la Chapelle Sainte Praxède se fait par une porte de 2,70 mètres de hauteur et de 1,35 mètres de large

Durée de l'exposition

- Les 28, 29, 30, 31 mars et les 1er, 2, 3, 4 et 5 avril 2020
- De 10h30 à 19h

Démontage de l'exposition

- Les 6 et 7 avril 2020
- Aucun stockage ne sera accepté après la clôture de la manifestation.

Déchargement de l'œuvre

- A la charge de l'exposant qui doit prévoir tous les moyens humains ou autre pour l'acheminement de l'œuvre jusqu'à la Chapelle Sainte Praxède

Un dossier exposant reprenant tous les éléments importants (déroulement de l'exposition, jours et conditions d'accès, horaires de convocation pour l'installation et le déménagement, etc.), ainsi que toutes les informations pratiques, vous sera adressé en janvier 2020.

Présentation du candidat

À renvoyer impérativement avant le 28 octobre 2019, le cachet de la Poste faisant foi, à :

Délégation Vaucluse Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA
Service Développement Économique et Territorial
35, rue Joseph Vernet – BP 40208
84009 AVIGNON Cedex 1

Pour tout renseignement complémentaire, formuler votre demande à :
economie84@cmar-paca.fr ou au 04 90 80 65 42

Conditions d'admission

Reg'Art a pour vocation de mettre en valeur les produits issus de la création ou de la conservation-restauration du patrimoine dans tous les domaines des métiers d'art conformément à la liste fixée par l'arrêté du 24 décembre 2015 et publiée au journal officiel du 31 janvier 2016. Ils pourront se décliner autour des savoir-faire et des matériaux comme le bois, la pierre, le textile, les fers et les métaux, les cuirs et les peaux, la terre et les autres matériaux composites. Se trouvent ainsi exclu les artistes qui peignent des tableaux sur toiles.

Sont admis à concourir :

- les entreprises inscrites au Répertoire des Métiers,
- les artistes libres,
- les artistes auteurs,
- autres sur décision du jury.

Inscription

Je participe :

☐ à l'Exposition Prestige Reg'Art dans la Chapelle Sainte Praxède
☐ à l'Exposition Monumentale Reg'Art dans la cour à ciel ouvert
☐ à l'animation d'une conférence ou d'une démonstration

Nom commercial / Enseigne :_ _

Nom du candidat :_ _

Prénom du candidat : _

Adresse : _
_ _

Code postal : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Ville : _

Téléphone fixe :_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Téléphone portable : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Statut actuel : ☐ Artisan
☐ Artiste libre
☐ Artiste auteur
☐ Autre : précisez : _

N° SIREN : _

N° Maison des artistes :_ _

Joindre un justificatif de moins de 3 mois (extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers, un relevé URSSAF ou un justificatif de la Maison des artistes).

Date de création de l'entreprise :_ _.

Nombre de salariés :_ _

Mail professionnel : _

Site Internet : _

Page Facebook _Twitter _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Google + _You Tube_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Titres et qualifications :

☐ Artisan
☐ Artisan d'Art
☐ Maître Artisan d'Art
☐ Un des Meilleurs Ouvriers de France
☐ Compagnon
☐ Entreprise du Patrimoine Vivant
☐ Autres (précisez)_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _.

Distinctions, concours, trophées significatifs obtenus par le candidat :

Participation à d'autres expositions ou salons de référence :

Votre métier : _ -

Descriptif de l'activité, des techniques de production et des matériaux utilisés :

Capacité du candidat (formations, diplômes, stages, expériences professionnelles…) : comment avez-vous appris le métier ?

Quels sont vos clients :

Discours commercial de présentation de votre entreprise (cet écrit sera utilisé sur les différents supports de communication déployés pour cette manifestation et pour les visites guidées) :

Observations et précisions permettant d'appuyer votre candidature :

Présentation de l'œuvre prestige dans la Chapelle Sainte Praxède

<u>L'œuvre doit avoir un lien avec le thème de l'exposition :</u>

COURBES ET LUMIÈRES

Description de la pièce ou de l'ensemble de petites pièces proposées pour l'exposition

Nom de l'œuvre :_ _

Présentation de l'œuvre (cette présentation sera utilisée comme base au panneau d'explication et de valorisation de votre travail auprès du public) :

Etapes de production et techniques utilisées pour la création ou la restauration de cette œuvre (merci de joindre des photographies présentant les différentes étapes (format .jpeg ou .eps, minimum 1 Mo) :

Matériaux employés :

Volume (indiquez la forme et les dimensions du volume dans lequel l'objet peut s'inscrire) :

Poids de l'objet :_ .

Valeur marchande :_ _

Nécessité d'avoir un branchement électrique pour l'œuvre : ☐ Oui ☐ Non

Supports visuels à fournir : des photos HD (minimum 1 Mo) en couleur.

Crédit photo : _

Si l'œuvre n'est pas achevée au moment de la mise en place du comité de sélection, nous vous invitons à nous faire parvenir un croquis de celle-ci et des photographies d'autres créations afin de visualiser la qualité de votre savoir-faire. **Des photographies de l'œuvre retenue devront être envoyées au plus tard le 2 décembre 2019.**

Présentation de l'œuvre monumentale dans la cour

L'œuvre doit avoir un lien avec le thème de l'exposition :

COURBES ET LUMIÈRES

Description de la pièce ou de l'ensemble de petites pièces proposées pour l'exposition

Nom de l'œuvre :_ _

Présentation de l'œuvre (cette présentation sera utilisée comme base au panneau d'explication et de valorisation de votre travail auprès du public) :

Etapes de production et techniques utilisées pour la création ou la restauration de cette œuvre (merci de joindre des photographies présentant les différentes étapes (format .jpeg ou .eps, minimum 1 Mo) :

Matériaux employés :

Volume (indiquez la forme et les dimensions du volume dans lequel l'objet peut s'inscrire) :

Poids de l'objet :_ .

Valeur marchande :_ _

Supports visuels à fournir : des photos HD (minimum 1 Mo) en couleur.

Crédit photo : _

Si l'œuvre n'est pas achevée au moment de la mise en place du comité de sélection, nous vous invitons à nous faire parvenir un croquis de celle-ci et des photographies d'autres créations afin de visualiser la qualité de votre savoir-faire. **Des photographies de l'œuvre retenue devront être envoyées au plus tard le 2 décembre 2019.**

Animation de conférence / démonstration

Si vous souhaitez animer une conférence ou une démonstration, merci de compléter les points suivant :

Titre :_ _

Contenu :

Public visé : _

Durée nécessaire :_ _

Matériel nécessaire :

Remarques :

Des propositions de date vous seront adressées dès l'élaboration du programme.

Délégation Vaucluse de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Service Développement Economique et Territorial - 35 Rue Joseph Vernet – BP 40208 - 84 009 Avignon cedex 1
04 90 80 65 42 – economie84@cmar-paca.fr

Inscription définitive

Pièces à fournir

- un justificatif d'immatriculation de moins de 3 mois, à savoir un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers, un relevé URSSAF ou un justificatif de la Maison des artistes
- frais de participation : un chèque de 200 € TTC libellé à l'ordre de la CMAR PACA. Dans le cas où la candidature ne serait pas retenue, le chèque vous sera restitué. L'absence de chèque dans le dossier implique le rejet de la candidature. Si la candidature est retenue, le chèque sera encaissé 3 mois avant la manifestation.
- **5 photos minimum :** de votre/vos pièces, des étapes de fabrication ou de restauration, une de votre atelier, une de vous in situ, sous forme électronique uniquement en haute définition au format « jpeg » ou « eps » (min. 1 Mo).
- Une copie de votre assurance Responsabilité Civile Professionnelle,
- L'autorisation de publication de photo

L'organisateur assure les prestations suivantes **:**

- mise en place d'une scénographie
- intégration de l'œuvre dans la scénographie
- réalisation d'un panneau présentant l'entreprise et l'œuvre
- assurance de l'œuvre pendant l'exposition, **à l'exception du vol à la tire qui ne peut être couvert**
- signalétique de l'ensemble de l'exposition,
- campagne de communication
- gardiennage de l'exposition pendant les heures d'ouverture et de fermeture au public.

Toutes les précisions concernant la livraison, l'aménagement et le déménagement vous seront communiquées en janvier dans le Dossier Exposant.

ENGAGEMENT

Je soussigné(e) M., Mme_ _.
Dirigeant de l'entreprise_ _.
_ _ _ _

☐ certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés

☐ déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions du règlement général de l'Exposition des Métiers d'Art organisée par la Délégation Vaucluse de la Chambre de métiers

☐ autorise de fait, en signant le règlement général de l'exposition et le dossier de candidature, la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur à exploiter toutes les photographies transmises sur tout support d'information à but non commercial (magazine, plaquettes, affiches, panneaux d'information, banderoles, encarts presse, film, supports vidéo, etc…) produit par elle-même ou par un organisme partenaire dans le but de promouvoir l'artisanat, et ceci sur une période de 5 ans. L'acceptation du règlement général vaut cession des droits à l'image.

☐ m'engage à me rendre disponible pour les rencontres professionnelles, pour l'inauguration et pour les formations

Fait à _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Le _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _.

Signature
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

Cachet de l'entreprise